

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

-----

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

-----

**CANTON DE ROYAN**

-----

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 06.113**

L'An deux Mille Six, le 11 décembre à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur LE GUEUT, Maire.

**DATE DE LA CONVOCATION**

Le 5 décembre 2006

**DATE D'AFFICHAGE**

Le 5 décembre 2006

**ETAIENT PRESENTS** : M. LE GUEUT, M. HUGENDOBLER, Mme MONTRON, Mme GEOFFROY, Mme LECOMTE, M. BOISNARD, M. BOURGEOIS, M. DENIS, Adjoints.

Melle BARRAUD-DUCHÉRON, M. BIRON, M. BUJARD, M. CAU, M. COASSIN, Mme CROUÉ, Mme DOUMECQ, Mme DURAND, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme LABEYRIE, M. MERLE, Mme MOINET, Mme PELTIER, M. POTENNEC, Mme TERRIEN, Mme TURPIN, Conseillers Municipaux.

**ETAIENT REPRESENTES** :

M. MOST représenté par M. LE GUEUT  
Mme DAVID-COURTIN représentée par Mme TERRIEN  
Mme ISENDICK représentée par Mme MOINET  
Mme JOLY représentée par M. MERLE  
M. SIMONNET représenté par Mme PELTIER  
M. CHABANEAU représenté par M. BOISNARD  
M. RAYMOND représenté par Mme DOUMECQ

**ABSENTS -EXCUSES** : néant

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de présents :	26
Nombre de votants :	33

Madame LABEYRIE a été élue Secrétaire de Séance.

**OBJET** : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement des eaux usées – exercice 2005

**VOTE** : UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES  
1 ABSTENTION

Les articles L.2224-5 et D.2224-3 du Code Général des Collectivités Territoriales disposent que le Maire présente au Conseil Municipal un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement des eaux usées.

Ce rapport, présenté le 27 juin 2006 à l'Assemblée Générale de la Communauté d'Agglomération du Pays Royannais, annexé à la présente, comprend les indicateurs techniques et financiers définis par le décret précité.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- VU le rapport annuel de l'exercice 2005,
- VU l'avis favorable de la Commission Santé-Environnement,
- APRES en avoir délibéré,

### **DECIDE**

- d'approuver le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement des eaux usées pour l'exercice 2005

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,  
Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 15 Décembre 2006

Le Maire,  
H. LE GUEUT